



ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : Biologie médicale - Biochimie et Pharmaco-Toxicologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO) est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€. Établissement support du GHT 45, il collabore avec les hôpitaux de Montargis et de Pithiviers.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3e IRM, le 2e TEP Scan, un laboratoire disposant de la plupart des technologies existantes (chaîne robotisée, ensemeur automatique, spectrométrie de masse, plateforme puce, ...) 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil : Dr L. Got / CHR d'Orléans

Nom du service : Unité Fonctionnelle de Biochimie- Pharmacotoxicologie

Pôle de rattachement : Pôle Biopathologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr. Laurence GOT, laurence.got@chr-orleans.fr, 02 38 22 97 57

Composition de l'équipe médicale : Dr Julie Bois, Dr Thomas Francia, Dr Benoit Delamare

Nombre de lits : non applicable

Nombre de places : non applicable

Plateau technique : Laboratoire de Biochimie - Pharmacotoxicologie

Activités du service :

- Biochimie classique de routine et d'urgences,
- Protéines spécifiques et Allergie,
- Marqueurs tumoraux,
- Métabolisme et endocrinologie,
- Dépistage de la Trisomie 21 fœtale par les marqueurs sériques maternels,

- Suivi thérapeutique pharmacologique,
- Toxicologie hospitalière et médico-légale (2 experts judiciaires).

Ce qui représente une activité annuelle d'environ 30 millions de B + BHN.

4. Présentation du service du CHU de Tours : Dr D. Dufour / CHU de Tours

Nom du service : Service de Médecine Nucléaire In Vitro (MNIV)

Pôle de rattachement : Pôle Biologie Médicale - Pathologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Diane DUFOUR, diane.dufour@univ-tours.fr, 02 34 38 94 89

Composition de l'équipe médicale : Dr Christine Collet, Dr Jean-Baptiste Delaye, Pr Patrick Emond

Nombre de lits : non applicable

Nombre de places : non applicable

Plateau technique : Plateforme Commune d'Analyses Polyvalentes, Plateforme de Spectrométrie de masse

Autres :

Le service de Médecine Nucléaire in Vitro est constitué de 2 unités fonctionnelles :

- le laboratoire de Médecine Nucléaire dont les activités concernent l'exploration biologique dans les domaines de l'endocrinologie, de la cancérologie et des maladies neurodégénératives.
- Le Centre Régional de Dépistage Néonatal (CRDN) responsable de la mise en œuvre du dépistage systématique pour l'ensemble des nouveau-nés de la région : de la formation dans les maternités, la réalisation des examens de biologie médicale correspondants aux pathologies incluses dans le programme, jusqu'au suivi des enfants dépistés.

Le service est également impliqué dans le Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal (CNCND) en lien avec le pôle santé publique. Le CNCND assure l'interface entre les différentes instances nationales et régionales du dépistage néonatal. Il a trois grandes missions : coordination, suivi des résultats biologiques et suivi des résultats épidémiologiques du dépistage néonatal.

5. Missions confiées

L'assistant sera associé à toutes les activités organisationnelles et biologiques des 2 services. Il participera entre autres :

- à la validation biologique de routine en alternance avec les autres biologistes de l'UF,
- à la formation et l'encadrement des internes,
- à l'encadrement des postes de travail, à la formation et l'habilitation des personnels,
- à la pertinence de la prescription et au conseil biologique,
- à la mise en œuvre de nouvelles techniques et/ou l'intégration de nouveaux paramètres,
- à la démarche d'accréditation du service et du Pôle (gestion documentaire, audits internes, amélioration continue ...),
- aux réunions de services et aux réunions de biologistes hebdomadaires,
- aux staffs médicaux (endocrinologie, diagnostic anténatal, diagnostic néonatal, anti-infectieux, allergologie, centre Mémoire...).

De plus, l'assistant pourra consolider et approfondir ses connaissances dans un ou plusieurs domaines plus spécialisés de la biochimie ou de la pharmaco-toxicologie selon son profil.

Il pourra s'investir dans le travail de renforcement du dialogue clinico-biologique et la prestation de conseil ainsi que dans des missions plus transversales au sein des 2 établissements : accréditation, métrologie, informatique, ...

En 2022, un des biologistes du service du CHR d'Orléans, étant en cours d'acquisition de la capacité en allergologie, l'assistant pourra suivre, s'il le souhaite, les consultations d'allergologie.

Enfin, le service de MNIV du CHU de Tours étant impliqué dans le Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal (CNCND), l'assistant pourra prendre part aux missions réalisées (information et communication, coordination des CRDN, déploiement des nouveaux dépistages, appel d'offre,...)

6. Les compétences à développer

L'assistant pourra :

- compléter ses connaissances, expériences scientifiques et biologiques dans les grands domaines de la biologie médicale,
- se familiariser avec la vie quotidienne d'un laboratoire en collaborant :
 - à l'encadrement biologique de l'équipe technique (résolution des problématiques techniques, validation des contrôles, gestion des EEQ...),
 - à la validation et aux prestations de conseils quotidiennes des résultats d'examens des patients hospitalisés et consultants,

- participer à toutes les activités de :
 - management et d'encadrement,
 - gestion du système de management de la qualité : participation à la validation/vérification des méthodes, rédaction de documents qualité, participation aux réunions qualité,
 - réunions de service, réunions de biologistes, formations internes,
 - gestion et mise en place de nouvelles techniques, d'appels d'offres,
 - participer au suivi biologique de protocoles de recherche clinique.
- participer à des programmes de formation continue et s'inscrire à des formations dans le but d'acquérir des compétences en recherche.

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : non applicable sauf desiderata particulier du candidat (système d'astreintes)
- Au CHU de Tours : L'assistant pourra participer à la continuité des activités du service en prenant part aux astreintes mutualisées avec le service de Biochimie du CHU de Tours

8. Les valences (enseignement/ recherche)

L'assistant pourra participer à l'intégration de l'activité hospitalière avec les activités d'enseignement et de recherche.

Les biologistes des 2 établissements interviennent dans des enseignements pour les professions médicales et paramédicales. En fonction de son profil, le candidat pourra participer à la réalisation de ces enseignements. Il encadrera très régulièrement la formation des techniciens et stagiaires.

L'assistant participera aux protocoles de recherche clinique. Il pourra être amené à rédiger des articles scientifiques, faire des communications orales, participer à des protocoles et des congrès.

9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Au CHR d'Orléans :

Au laboratoire de Biochimie - Pharmacotoxicologie du CHR d'Orléans, l'offre technologique est très diversifiée : chimie et enzymologie « classiques », immunoanalyse (chimiluminescence, turbidimétrie,...), électrophorèse, immunoélectrophorèse, iso- électrofocalisation, chromatographie phase gazeuse, chromatographie liquide ultra haute performance couplée à la spectrométrie de masse en tandem et à la spectrométrie de masse haute résolution, ...

Le secteur de Biochimie classique et d'urgences fonctionne 24h/24. Les analyses sont essentiellement réalisées sur une chaîne robotique Abbott A3600 connectant 3 automates de Biochimie, 3 automates d'Immunologie, 1 liaison XL et 2 automates d'Hémostase, 1 aliquoteur, 1 armoire de stockage (9000 tubes stockés au froid), une table d'entrée des tubes et une table d'entrée/sortie permettant de trier les tubes et aliquots.

Cette chaîne assure également le prétraitement et la répartition des analyses vers les différents secteurs spécialisés pour toutes les disciplines de la Biologie Médicale.

Les automates connectés permettent, outre la Biochimie classique, de réaliser des analyses spécifiques de pharmaco-toxicologie, d'hormonologie, de cancérologie et sérologie infectieuse.

L'Hormonologie est une discipline dans laquelle le lien entre le laboratoire et le service clinique est essentiel ; les choix technologiques sont primordiaux pour la prise en charge diagnostique du patient. La grande diversité des possibilités analytiques sur le plateau technique permet aux biochimistes d'opter pour les méthodes analytiques les plus pertinentes au regard de l'état de l'art (spectrométrie de masse, immunoanalyse, ...) et des pathologies suivies au CHR. Dans cet esprit, une collaboration entre les services d'Endocrinologie, de Pédiatrie et de Rhumatologie est développée (mise en place des tests dynamiques particuliers, participation aux staffs, interprétation bipartite pour des pathologies telles que l'hyperparathyroïdie, ...)

Le secteur « Protéines » dispose de l'ensemble des techniques (électrophorèse capillaire, immunofixation, isoélectrofocalisation, turbidimétrie, isolement et typage des cryoglobulines, ...) permettant un diagnostic et un suivi complet des patients présentant une gammopathie ou des pathologies neurologiques. L'allergologie est en cours de développement avec élargissement du panel d'analyses proposées, une révision complète du conseil biologique dans le domaine et la mise en place de créneau de consultation par un médecin du service. C'est dans ce secteur que sont également réalisés les dosages de marqueurs tumoraux et le dépistage de la Trisomie 21 fœtale par les marqueurs sériques maternels. Dans ce dernier domaine, un lien étroit entre le service de Gynécologie et les biologistes est entretenu de longue date (participation au CPDPN, lien avec la Gynécologie de ville, ...).

Enfin, le secteur « Pharmacotoxicologie » dispose des techniques analytiques de pointe en rapport avec la détection et le dosage de médicaments et des substances toxiques dans l'organisme que ce soit dans le sang, l'urine, la salive ou le cheveu : chromatographie liquide, spectrométrie de masse (triple quadripôles et haute résolution), chromatographie phase gazeuse et méthodes immunochimiques robotisées. Le laboratoire est notamment très impliqué dans la personnalisation du traitement par antibiotiques pour les patients hospitalisés en réanimation et dans le suivi thérapeutique pharmacologique des antirétroviraux. De plus, un des biologistes étant expert judiciaire près la Cour d'Appel d'Orléans, le laboratoire réalise des expertises toxicologiques dans le cadre d'infractions au Code de la route ou au Code Pénal en collaboration avec la Justice (conduite sous l'influence de stupéfiants, viols, agressions sexuelles, découverte de cadavre,...).

Au CHU de Tours :

Le Laboratoire hospitalier MNIV est issu des laboratoires universitaires de Biophysique Médicale et de Biophysique Pharmaceutique. Ces structures sont très fortement liées tant par le personnel hospitalo-universitaire, que par les activités (méthodes physiques d'exploration in vitro : immunoanalyse, spectrométrie de masse,...). Cette association permet des transferts de compétences réciproques entre les activités hospitalières et de recherche.

Actuellement, les activités hospitalières de la MNIV se situent principalement dans quatre grands domaines de la biologie :

- l'endocrinologie : Exploration biologique dans les spécialités suivantes : Fertilité et axe hypophysaire, Thyroïde, Surrénale, Métabolisme phosphocalcique, Hypertension, Nutrition, Croissance, Gériatrie ;
- les maladies neurodégénératives : Établissement de profils biochimiques du LCR grâce aux dosages de biomarqueurs pour le diagnostic de la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées ; dépistage rapide de la maladie de Creutzfeldt-Jakob avec alerte automatique du service d'hygiène hospitalière dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales ;
- la cancérologie : Réalisation et prise en charge de l'ensemble des demandes de marqueurs tumoraux ;
- le dépistage néonatal : Dépistage systématique pour l'ensemble des nouveau-nés de la région Centre-val de Loire (soit environ 25 000 naissances par an) pour les pathologies incluses dans le programme national (hypothyroïdie congénitale, mucoviscidose, phénylcétonurie, hyperplasie congénitale des surrénales, drépanocytose, déficit en MCAD).

Pour la réalisation de ces activités, le service MNIV dispose d'équipements récents en son sein (Spectromètre de masse XevoTQD Waters®, GSP PerkinElmer®, Liaison XL Diasorin®, Lumipulse Fujirebio®) et bénéficie de 2 plateformes mutualisées : la Plateforme Commune d'Analyses Polyvalentes mutualisée avec les services de Biochimie, de pharmacologie-toxicologie et d'immunologie sur laquelle sont réalisés la majorité des examens d'endocrinologie, ainsi que la Plateforme de Spectrométrie de masse mutualisée avec les services de pharmacologie-toxicologie et de Biochimie pour la réalisation spécifique des stéroïdes.

Enfin, le service MNIV s'engage dans les développements de méthode et la participation à des protocoles de recherche. Pour cela, le service dispose d'équipements in situ (GC-MS, photomètre,...) et les personnels hospitalo-universitaires du service sont impliqués dans la Plateforme Scientifique et Technique d'Analyse des Systèmes Biologiques (PST-ASB, Département d'Analyse Chimique et Métabolomique).

Ainsi, le service MNIV propose des examens de biologie réalisés sur des équipements performants, incrémente son panel d'examens innovants, déploie l'accréditation de ces examens, met ses compétences au service de la transversalité et possède une implication régionale et nationale.

10. Logement par l'établissement d'accueil

DAM CH/CHR d'accueil

Pas de logement au CHRO.

Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.

11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

DAM CH/CHR d'accueil

En fonction des circonstances et des possibilités, en temps voulu, les assistants sont destinés à être intégrés à l'équipe des biologistes du CHRO.

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

13. Prise en charge des frais de déplacement**DAM CH/CHR d'accueil**

Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail

Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).

14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Une collaboration est de fait organisée entre les laboratoires du CHU de Tours et du CHR d'Orléans puisque le CHR accueille de longue date des internes dans les différentes spécialités de la biologie médicale et en génétique, qu'il s'agisse d'internes de phase socle, d'approfondissement ou (dès le prochain semestre) des docteurs juniors.